



Mensuel - n° 396 - novembre 2021

TEMPLLOUX

infos

29 OCTOBRE

29, 30, 31 OCTOBRE

Pygmalion

6 NOVEMBRE

Souper des vétérans

Bourse aux jouets

13 NOVEMBRE

27 NOVEMBRE

The Morning Call

La vie paroissiale en novembre



☛ **Lundi 1^{er} novembre** : Toussaint - messe à 10 heures 30

☛ **Dimanche 7 novembre** : messe à 10 heures 30

Intentions: la famille Poncin-Paillet - René Dethy, Jeanne Defense, Henrienne Delgado - Emile Delvaux, Nelly Grognet, Jean-Claude Sorée - les défunts des familles Dejardin, Wième, Thonet et Neu - Louis Henkinet, Cécile Differding et Zakarya - Albert Rouart et Marie-Louise Collignon - Jean Allard, Maria Bourmonville et Gérard Allard.

☛ **Jeudi 11 novembre** : messe à 10 heures 30 pour les victimes des deux guerres et cérémonie au monument.

☛ **Dimanche 14 novembre** : messe à 10 heures 30.

Intentions: Albert Sellier, Augusta Flament, Francis Sellier - Pol Bodson et famille Bodson-Léonard - Marie-Rose Thonon, René, Jean et Elisabeth Leurquin, Louis Massart - Léa Lecluselle et Marcel Mathieu - Pol Baldewyns - Marcel et Firmin Vranckx et la famille - les défunts des familles Delvaux, Hypacie, Decoux, Tombois et Delchevalerie

☛ **Dimanche 21 novembre** : messe à 10 heures 30.

Intentions: Marie-Thérèse Carpentier et la famille Kneip-Carpentier - la famille Poncin-Paillet - Jean-Marie Renaux - les familles Denet-François, Denet-Wautelet, François-Michel et Feller - Renée Plateau, Paul Delube, Joseph Ronvaux - Clément et Louise Engélinus et la famille - Hubert Grégoire et Elise Bourmonville, Ernest Bourmonville et Marie Marloye.

☛ **Dimanche 28 novembre** : messe à 10 heures 30

Intentions: les familles Filée-Baillien et Malek-Mansour-Mahmoudi - Jules Leurquin, Rosa Fontaine, Jean Mathieu, Mimie Leurquin - Gilbert Knoden et les défunts de la famille Knoden-Bomboir - les familles Paquet-Feraile et Virlée-Paquet.

N.B.H. CHAUFFAGE DEPANNAGE **7 JOURS 7**

ENTRETIEN - REPARATION CHAUFFAGE CENTRAL SANITAIRE

ENTRETIEN CHAUDIERE MAZOUT/GAZ	150 €
DETARTRAGE CHAUFFE-EAU (gaz)	129 €
DETARTRAGE BOILER électrique	164 €
RAMONAGE cheminée, charbon, mazout, gaz	70 €
RAMONAGE Insert (cassette)	80 €

GSM 0475/79.38.79

TVA et
déplacement
compris



OCTOBRE - NOVEMBRE

- vendredi 29 octobre :**
Halloween ◆ p. 12
- du 29 au 31 octobre :**
Pygmalion ◆ p. 15
- samedi 6 novembre :** souper des
vétérans du RFC Temploux
◆ p. 12
- samedi 13 novembre :** bourse aux
jouets et livres d'enfants ◆ p. 16
- mardi 16 novembre** à 18 heures :
conseil communal à Namur
- samedi 20 novembre :** de 15h30 à
16h15, passage du bibliobus
- samedi 27 novembre** à 20 heures :
The Morning Call ◆ p. 12
- novembre à la Templerie des
Hiboux** ◆ p. 18

SPORTS

- R.F.C. Temploux en div. 4B**
- 7 nov. (14h30) : RFTC - Auvelais B
- 14 nov. (14h30) : Onoz B - RFCT
- 28 novembre (15h) : Spy B - RFCT
- Temploux Mini Foot**
au ball sportif à 20h50
- 9 novembre : TMF - Namur Team
- 23 nov. : TMF - Namur Gladiators

DOMILES

- ramassage déchets ménagers :**
mardi 2 novembre (au lieu du 1^{er})
- ramassage papiers :**
mercredi 3 (au lieu du 1^{er}) et
lundis 15 et 29 novembre
- ramassage PMC :**
lundis 8 et 22 novembre

ENTREPRISE PARCS & JARDINS

Rémy REMACLE

chaussée de Nivelles, 212
Suarlée

tél. et fax 081 / 56.81.01
gsm 0475 / 58.71.57

remacleremy@gmail.com
www.remyremacle.be



**Pour la
conception,
la réalisation
et l'entretien
de tous vos
aménagement
extérieurs**

*Abattages,
élagages dangereux,
tailles, terrassements,
bordures, allées,
pavage & rognage,
semis pelouse, tonte,
plantations, scarification,
vente et pose de clôtures.*

DEVIS GRATUIT

En flânant dans le vieux Temploux

© Google 2021 - Temploux, juillet 2020



Les cimetières

La fête de Toussaint nous donne l'occasion de revenir sur les cimetières temploutois que nous avons brièvement évoqués dans les chapitres consacrés à la route de Spy (n°233) et à l'église Saint-Hilaire (n°358).

Le cimetière autour de l'église

Le culte des morts est considéré comme caractéristique de l'espèce humaine. La mise en terre des morts en des lieux dédiés est apparue très tôt dans la préhistoire. Difficile de dater l'apparition du cimetière qui entourait l'église Saint-Hilaire mais on en trouve trace dès 1587 dans les registres de la fabrique d'église.

En 1859, le curé de la paroisse Pierre Raucoux signale que les vieux murs du cimetière paroissial tombent en ruine et cherche des fonds les réparer¹. Ce sont finalement les paroissiens qui seront mis à contribution pour trouver les 3.449 frs nécessaires à la réfection de ces murs de 221 mètres de long et de 2 mètres 75 de hauteur. On accédait au cimetière par une grille en fer coulé.

En 1873, on apprend que c'est le conseil de fabrique qui donnera l'autorisation de placer des croix avec socle en pierre sur la « fosse » de leurs parents.



Deux cartes postales de l'église entourée du cimetière. La première avait été postée en 1904.
Collection : Musée de Temploux

1) Registre-sommier où les curés transcrivaient les événements marquants de la paroisse ainsi que leurs impressions.

Tout cela laisse penser que la Paroisse (ou la fabrique) est propriétaire du cimetière. Pourtant en 1876, des ouvriers communaux creusent une fosse devant servir à un caveau sous forme de concession à la famille Grosjean. La Députation permanente avait déjà confirmé en 1864 que le cimetière appartenait bien à la fabrique d'église. En 1877, elle donne à nouveau raison à la paroisse. L'État² annulera cette décision considérant que les administrations ont seules le droit de régler l'usage des cimetières et par conséquent, peuvent seules accorder des concessions.

Ces questions de propriété réapparaissent régulièrement entre la Commune et la Paroisse pour des questions d'argent. Ainsi en 1860, la fabrique d'église qui veut percer une entrée dans le mur du cimetière pour accéder à l'espace destiné à l'inhumation des protestants, demande à la Commune d'intervenir financièrement. Le Conseil communal répond que c'est à la Paroisse de supporter ces frais puisqu'elle revendique la propriété du cimetière.

Le cimetière des protestants

Albert Gilon³ pense que le cimetière des protestants est la conséquence des guerres de religion du XVI^e siècle durant lesquelles d'énormes troupes sont concentrées à Temploux. Il était établi à l'angle nord du cimetière paroissial entourant l'église ; on remarque sur la gauche de la photo ci-contre qu'un muret le séparait du reste du cimetière. Certains l'appelaient cimetière des Hollandais.



Il reste quelques vestiges de l'ancien cimetière dans et autour de l'église, des dalles funéraires, des épitaphes ou des pierres tombales⁴. Lorsqu'il a été question de déplacer le cimetière, certaines familles en ont fait insérer dans les murs de l'église.

Le nouveau cimetière

La création d'un nouveau cimetière se justifiait par le manque de place dans l'ancien et par les travaux d'agrandissement de l'église. En **1904**, le Conseil communal décide d'acheter un terrain. La famille Delchevalerie possède une terre à l'angle de la *route de Spy* et de la *route Visart de Bocarmé* et accepte d'en vendre une parcelle de 50 ares (100 m sur 50 m). Les héritiers Delchevalerie auront en outre le droit de se réserver une concession pour la sépulture de leur famille dans le cimetière.

Les subsides pour la construction des cimetières sont proportionnels à la population des communes et ne concernent que la clôture (murs ou haies) entourant le terrain. De ce fait, Temploux ne recevra des subsides que pour la clôture d'un terrain de 28 ares, sa population étant de 1.400 habitants. La Commune décide d'emprunter la somme nécessaire à l'aménagement de son projet portant sur 50 ares. Les travaux sont adjugés en 1905 à l'entrepreneur Jules Marchal de Bois-de-Villers qui fabriquera ses briques sur place avec la terre provenant des fondations.

2) Arrêté royal du 26 octobre 1877.

3) A. GILON, *Temploux des origines au XVII^e siècle* - Bulletin trimestriel du Crédit Communal de Belgique, janvier 1966.

4) Voir *Temploux infos* n° 358 de juin 2018 consacré à l'église Saint-Hilaire (p. 19 et 20)

Les premières inhumations ont lieu en **1907** et le 3 février de cette année-là, le Conseil communal vote un règlement qui stipule que les inhumations se feront dans les quatre carrés de terrain au centre du nouveau cimetière communal successivement et sans laisser d'intervalle entre les tombes au-delà de ce qui est nécessaire. Il sera aussi accordé des concessions pour sépultures particulières au fur et à mesure des demandes, elles seront établies sur la bande de terrain de trois mètres de largeur existant entre les quatre murs du cimetière et le chemin intérieur qui en fait le tour. On remarque sur le plan actuel ci-contre que cette disposition existe toujours aujourd'hui.

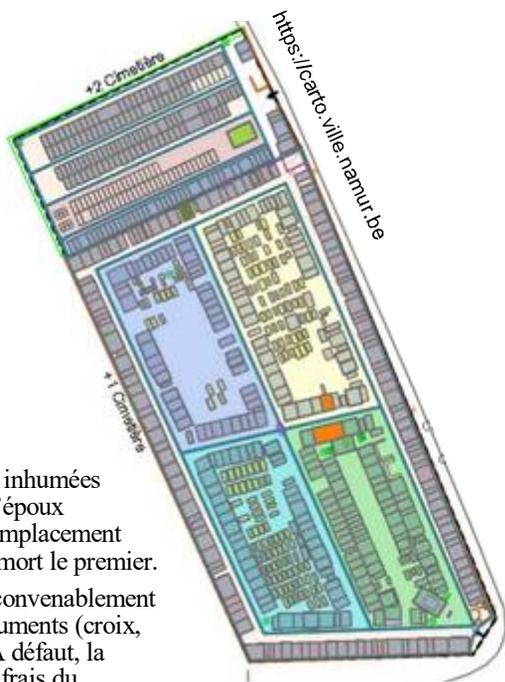
Les personnes mariées pouvaient obtenir d'être inhumées après leur mort (sic) l'une à côté de l'autre, si l'époux survivant en faisait la demande. En ce cas, un emplacement était laissé libre à côté de la tombe du conjoint mort le premier.

Chaque concessionnaire était prié d'entretenir convenablement le terrain qui lui a été concédé et faire aux monuments (croix, pierre tombale...) les réparations nécessaires. A défaut, la Commune précise qu'elle les fera exécuter aux frais du concessionnaire.

Toujours en 1907, un fossoyeur est désigné. Il est le gardien du cimetière et sera seul chargé des inhumations. Il ne reçoit aucun traitement de la Commune mais sera indemnisé par les familles. Les tarifs variaient en fonction de l'heure d'inhumation et de l'âge de la personne décédée : pour les plus de 12 ans, 3 frs si le service a lieu avant 9 heures, 5 frs de 9 à 10 heures et 10 frs après 10 heures. Pour les enfants en-dessous de 12 ans, le prix est fixé à 1 fr 50 si le service a lieu à 8 heures 1/2 au plus tard et au même tarif que celui des personnes plus âgées ensuite. Le Bureau de bienfaisance payera 4 frs au fossoyeur pour l'inhumation des indigents.

Durant plusieurs années, des inhumations auront encore lieu dans l'ancien cimetière autour de l'église. Les travaux d'agrandissement de l'église (1910 et 1911) provoqueront les premiers « transferts » vers le nouveau cimetière. Même si en 1923, le Conseil communal décide de sa désaffectation, il faudra attendre **1936** et l'écroulement du mur longeant la rue sous l'église (celui situé à l'arrière entre l'église et la ferme donnait aussi des signes de grosse fatigue) pour que les choses bougent enfin. De gros travaux vont être entamés : la désaffectation de l'ancien cimetière dont une partie sera incorporée à la place communale et l'autre sera transformée en jardin, l'élargissement de la rue sous l'église et la reconstruction des murs. Des anciens racontaient que lors de ces travaux, des os avaient été retrouvés, placés dans des sacs à engrais (!) et enterrés dans une fosse commune au nouveau cimetière.

Ces travaux sont réalisés en 1938. Les familles qui possèdent encore des défunts inhumés dans l'ancien cimetière étaient priés d'exhumer les corps et de les inhumer dans le nouveau cimetière à leurs frais ; elles peuvent cependant disposer d'un emplacement gratuit dans le carré où se font les inhumations. Les croix, tombes, monuments funéraires, etc. devaient être enlevés et repris par les familles. Après un an et un jour, elles devenaient propriété de l'Etat et vendues en vente publique. Les corps non exhumés par leur famille l'étaient par les services de la Commune et transférés dans une fosse commune au nouveau cimetière.



Septembre 1953 :
Funérailles au cimetière
de Temploux.
Le curé Dricot est
accompagné du vicaire
Caminelle derrière lui.
Coll.: famille Chatorier



Juillet 1960 :
Cérémonie au cimetière
de Temploux dans le
cadre du jumelage.
La maire de Saint-
Fargeau-Ponthierry
accompagné du
bourgmestre Filée
dépose une gerbe sur la
tombe d'Arsène
Grosjean.
On reconnaît de gauche
à droite, Michelle Gravy,
le cantonnier Robert
Remacle, le garde-
champêtre Franz Rutten,
Eugène Marin et à
l'extrême droite, le
cantonnier Maurice
Defrene.
Coll. Alberte Defrene



En 1967, il n'y a plus de terrain libre pour les concessions et les caveaux ; la Commune décide d'acheter à Hilaire Delvaux un terrain d'un peu plus de 13 ares pour l'agrandissement du cimetière en le prolongeant le long de la *rue Visart de Bocarmé*. Un mur est construit le long de la cette rue et le reste du pourtour est bordé par des haies.

A préserver

D'intérêt social, artistique ou historique, nombre de sépultures funéraires sont à protéger. Pour ce faire, il faut les recenser. Depuis une dizaine d'années, la Ville de Namur entend protéger les tombes d'importance historique locale. Récemment, une liste a été établie reprenant les sépultures des anciens bourgmestres, religieux, familles nobles, bienfaiteurs, etc.

En septembre 2020, la *Fédération Royale des Militaires à l'Étranger* a organisé une manifestation au cimetière visant à préserver cinq tombes militaires de soldats décédés lors des bombardements de Temploux en mai 1940.



Quelques tombes attire le regard dans notre cimetière. En haut à gauche, le monument Visart de Bocarmé qui a été transféré de l'ancien cimetière (voir photo en page 5). En bas à gauche, la tombe de la famille de Baré de Comogne. En haut à droite, la tombe d'un soldat (Raoul Hofman) tombé lors du bombardement de mai 1940. A droite, un caveau en forme de maisonnette. Epinglons enfin la sépulture d'Arsène Grosjean, fondatrice de l'hospice, que l'on aperçoit, sur la photo en page 7.

Aujourd'hui

En 2015, le Réseau Wallonie Nature a créé le label « Cimetière Nature » qui vise à encourager les communes à mettre en œuvre des projets de verdurisation de ses cimetières. Depuis le 1^{er} juin 2019, le recours aux pesticides est complètement interdit pour les communes. Actuellement à Temploux, les allées sont bien vertes mais plusieurs tombes non entretenues qui auparavant bénéficiaient des pesticides communaux, sont maintenant envahies par les mauvaises herbes et les chardons. Temploux dispose du label⁵ « Cimetière Nature » de niveau 1.

5) Les critères peuvent être consultés sur biodiversite.wallonie.be

Unique dans la région

AquaDream
TEMPLoux

*Une piscine biologique
pour vous et vos enfants*

1 ABONNEMENT ADULTES = 3 COURS OFFERTS

*Cours d'aquabiking, d'aquagym, d'aquafitness
Cours d'accoutumance, d'apprentissage, d'aquasirène*



✉ aquadreamtemploux@gmail.com

☎ +32 (0) 467 08 10 75

f [Aqua Dream Temploux](#)

📷 [@aquadreamtemploux](#)

15, Rue Saint-Fargeau-Ponthierry, 5020 Temploux

Site internet



www.aquadream-temploux.be

www.aquadream-temploux.be

Toussaint 2021

Communiqué de la Ville de Namur

Cette année, lors de la Toussaint 2021, seront concernées les tombes pour :

- ★ La procédure d’affichage lancée en 2020 pour une seule concession anciennement perpétuelle (ayant échappé à notre attention lors de la grande procédure d’affichage menée durant les Toussaint 2019 et 2020), prendra fin le 31/12/2022. Renouvellement gratuit, mais condition de bon état d’entretien du monument.
- ★ Une nouvelle procédure d’affichage débutant lors de cette Toussaint 2021 concerne plusieurs dizaines de sépultures non concédées (sans contrat de concession, gratuites, individuelles et de durée min. de 5 ans) est lancée. Les familles qui souhaitent préserver celles-ci seront invitées à faire transférer (à leurs frais et via société funéraire, après autorisation du Bourgmestre) les défunts vers une nouvelle parcelle, cette fois concédée (démarche à faire à l’Hôtel de Ville auprès du service de gestion des sépultures). A défaut, les sépultures seront assainies à partir de janvier 2023, avec transfert des défunts vers l’ossuaire du cimetière.
Cette procédure est menée en raison de l’arrivée (à court terme) à saturation de la nouvelle partie du cimetière pour l’octroi de concessions en pleine terre.
- ★ La procédure d’affichage lancée en 2020 pour les concessions temporaires à échéance en 2022, qui prendra fin le 31/12/2022. Attention renouvellement payant et à condition de bon état d’entretien du monument.
- ★ La procédure d’affichage lancée en 2021 pour les concessions temporaires à échéance en 2023, qui prendra fin le 31/12/2023. Attention renouvellement payant et à condition de bon état d’entretien du monument.

Pour les familles identifiées, des courriers préalables aux avis qui seront éventuellement placés ont été envoyés par la Ville.

Une procédure de dératisation du site est aussi prévue dans les prochains jours, vu les problèmes en ce cimetière, par société privée.

Un assainissement du carré 4 du cimetière est aussi prochainement envisagé pour permettre de nouvelles inhumations. Le cimetière, lors de ces journées d’exhumations techniques dans les mois à venir (à partir du 15/11), sera fermé au public.

Enfin, une zone d’aménagement de cavurnes a été déterminée par le responsable du cimetière. Celle-ci peut donc accueillir la mise en concession de petits caveaux pour urnes (placés par marbrier sur demande familiale et à ses frais) dans la nouvelle partie du site.



Pour rappel, la Ville permet aussi de solliciter octroi d'une petite concession en pleine terre pour inhumation des urnes cinéraires. Dans ce cas, les urnes doivent être biodégradables, tel que le prévoit la législation funéraire wallonne.

Ces 2 types de concession de sépultures cinéraires sont soumis à l'aménagement d'un monument funéraire réglementaire (matériaux, dimensions, délai d'aménagement).

Rens. Thomas Degueldre - Coordinateur cimetières de la Ville de Namur
Tél. : 081 24 87 94 - thomas.degueldre@ville.namur.be



En ligne

Une application cartographique (carto.ville.namur.be) a été réalisée par la Ville de Namur dans le but de permettre une consultation des données de base des cimetières communaux. Vous pouvez ainsi visualiser toutes les sépultures et les noms des personnes inhumées (pour autant qu'elle soit connue de l'administration).



ELECTRICITE CALO

- Nouvelle installation
- Mise en conformité
- Dépannage
- Borne de recharge
- Chauffage électrique

Devis gratuit et déplacement offert sur Temploux

CONTACT : Sandro Calo 0471 86 84 23 – info@calosandro.be
ELECTRICITE CALO – Route de Spy 39, 5020 TEMPLOUX



Inscription via t  l (voir n   mod   malat  ) ou via la page facebook (Association des Parents de l'  cole communale de TEMPLoux) les 28-29/10 uniquement

Vendredi
29 octobre

HALLOWEEN

Bar et
Pain
Sau  sses

18h00    20h00 : Grand jeux d'Halloween
20h30    22h30 : Bal des Monstres

  cole communale de TEMPLoux
Rue Lieutenant-Colonel Maniette 12
Une organisation de l'Association de Parents

Le
RFC
Les Aviateurs
TEMPLoux-SUARL  E
Royal Football Club

**SOUPER DES VETERANS
DE TEMPLoux**

le 6 novembre

   18 heures 30    la salle Saint-Hilaire

Ap  ro, plat et dessert : 15   
Soir  e ann  es 90'

R  servation obligatoire.

Pour toutes informations ou r  servations : **0491 394887**

LA SALLE SAINT-HILAIRE
0472/03.87.35

LINDA FLORENT

Pédicure médicale
Se rend à domicile

0494 98 87 79



La boutique



7 rue du hierdau 5020
Temploux

Ouverte à la demande 7jrs/7 au 0477.450.213

PlumeDubois



Décoration

Vintage - Style Industriel - Bohème Chic

Créations - Upcycling- Pièce Unique

Seconde Main

Rejoignez-moi sur insta: [plumeduboisconcept](https://www.instagram.com/plumeduboisconcept)



Grilles - Portails - Garde-corps - Ferronnerie d'art
Automatisation - Pergolas - Arceaux

Rue Bout du village, 69 à Temploux 081/56.99.37- 0479/48.34.00

Eric Balfroid
Artisan
Ferronnier

info@ericbalfroid.be
www.ericbalfroid.be



**LE P'TIT
CABARET**



**Soirée musicale
Salle Saint-Hilaire**

Bar ouvert à 20 h.
Début du concert
à 20h30

Samedi 27 novembre



Le groupe de jazz *Morning Call* aime partager sa passion pour le swing inspiré par des compositeurs et des musiciens tels que Jelly Roll Morton, Louis Armstrong, Duke Ellington et plus encore ! Ils ont arrangé un nouveau set où ils chantent tous dans le style Barber Shop (Mills Brothers). Ils sont maintenant pleinement chargés d'un sens explosif et aiguisé du rythme et de la mélodie. Venez les rejoindre, ils vous en mettront plein la vue !

*A partir du 1^{er} novembre, la Région Wallonne rend le
Covid Safe Ticket obligatoire.
Il vous sera demandé de le présenter à l'entrée du concert.*

**Réservations obligatoires : cabaret@temploux.be
ou Jean-Luc Secheyne : 0475 44 86 96**



NAMUR
CAPITALE



BROCANTE
TEMPLoux



Deux photos prises lors du *P'tit Cabaret* de fin septembre avec le formidable groupe les *Blue Mockingbirds*.
Photos : Daniel Pierot

29 et 30

20H

31 octobre

15H30



Réservez vite pour le deuxième
weekend des représentations de

Pygmalion

avec les Planches à Magnette

0479 / 46 17 34

de 18h00 à 20h00

BOURSE
aux **JOUETS** et
livres enfants

Samedi 13 novembre 2021
9h00 - 13h00

A l'école communale de Temploux
Rue Lieutenant-Colonel Maniette, 12
5020 Temploux

Infos et réservations: 0497/92.05.34 ou boursejouetstemploux@outlook.fr
Location de tables (80 x 120, Ht 75) - PRIX 6€ / table

- Une organisation de l'Association des Parents -

JLG BOIS DE CHAUFFAGE

vous propose du bois de qualité sans négliger la quantité.

Essences : frêne, érable, chêne, coupés en 33, 40, 50 cm

- ♦ à partir de 3 stères en 33 cm : 72,00 €/stère
à partir de 5 stères en 33 cm : 69,00 €/stère
- ♦ à partir de 3 stères en 40 ou 50 cm : 70,00 €/stère
à partir de 5 stères en 40 ou 50 cm : 67,00 €/stère



Livraison gratuite sur Temploux.

Pour plus d'information ou commande :

Jean-Luc Geerts

GSM : 0498 39 91 32

Email : bois.chauffage.jlg@gmail.com

Vous avez des difficultés avec vos enfants ? Vous ne les comprenez plus ?
Vous vous interrogez sur votre rôle de parent ?

Crise familiale
Burn-out
Gestion des conflits
Difficultés relationnelles

On en parle ?

P'ose

Françoise Vanhoebrock

Formée en Thérapie des Schémas, Analyse Transactionnelle, TBOS orientée Jeunes et Famille, Coaching de vie, ...

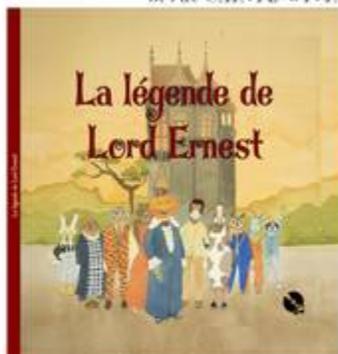
Grande expérience avec les enfants, adolescents et familles.

www.p-ose.be
0476 557740
fvanhoe@p-ose.be



EN NOVEMBRE A LA TEMPLERIE DES HIBOUX

8, rue SAINTE WIVINNE. - 5020 TEMPLLOUX. 0484.853.212



PENDANT LE CONGÉ DE TOUSSAINT!
UNE AVENTURE A VIVRE EN FAMILLE

LA LÉGENGE DE LORD ERNEST

11 comédiens vous emmènent dans une
histoire musicale itinérante !
Une expérience théâtrale inédite par
groupes de 30 personnes!

DU 3 AU 7 NOVEMBRE

A 14 & 16H00 Le 6.11 nocturne à 20H00

Qui est Lord Ernest?
Est-ce lui qu'on appelle Tête de Citrouille?
Connaissez-vous le facteur hiboux? Il paraît
qu'il ne transporte que des lettres d'amour,
en avez-vous une à lui remettre?
Et Maître Potage? Et Madame Doug?
Partez à la rencontre d'une galerie de
personnages étranges et rigolos!



Murs porteurs

EXPO A Lambeaux

27 ET 28 NOVEMBRE 2021
DE 10H À 20H

Revenue là où tout a commencé avec Paul Klein, je suis
ravie d'accrocher mes toiles aux murs de la Templerie
des hiboux.

Murs porteurs, porteurs de sens, porteurs d'histoire,
porteurs d'énergie.

Bienvenue à tous rue Ste Wivinne, 8 à Temploux

L'espace Coiffure

Classique
Tendance
et Cérémonie

Mixte
et Enfants



SARAH
Vandebosch

SUR RENDEZ-VOUS **0470 57 49 40**

sarah.vandebosch@tpx.be

RUE DU SAUCY, 1 • 5020 TEMPOUX

Aristo

Atelier d'Architectes

071/435627 - 0486/411827
www.aristo-architectes.be



TEMPLoux



S'ILLUMINE

Temploux en fête organise son deuxième concours d'illuminations de façades.

Les trois plus belles illuminations
seront récompensées d'un panier
gourmand pour toute la famille.



Pour vous inscrire, rien de plus simple.
Envoyez votre nom et l'adresse de votre
maison à cqv@temploux.be
ou à Temploux en fête
Chemin de Moustier 13 à 5020 Temploux

Le jury passera le soir du 20 décembre pour déterminer les vainqueurs.

En collaboration avec la brocante de Temploux.



Après une année difficile c'est avec joie que l'équipe des "Réveillons-nous" avec Nicolas Debry aux fourneaux, vous attend le **31 décembre 2021** à partir de 19h00 à la **Salle Saint-Hilaire** à Temploux afin de fêter ensemble l'an neuf.

Pour le bon déroulement de ce réveillon:

LES REGLES SANITAIRES EN VIGUEURS SERONT D'APPLICATIONS.

Nous vous proposons un menu festif au prix de 85,00 € par personne comprenant :

✧ Champagne et zakouski

✧ Entrée Sorbet

✧ Trois plats au choix

✧ Salades et fromages

✧ Dessert, café

✧ Vin blanc, vin rouge, soft...

Le paiement fera office de réservation.

Réservations **pour le 15 décembre** au plus tard (précisez bien les noms et prénoms).

Les convives viennent avec leur vaisselle et couverts, verres fournis par la salle.

Renseignements et réservations :

Fabienne Bauthier : 0471/68 03 15 - fab2678@hotmail.com

Funérailles Massaux

— Accueil funéraire namurois



*Ecoute
conseils, efficacité
depuis quatre générations*

- *Organisation complète de funérailles*
- *Funérariums et salle de réception climatisés*
- *Agréé toutes compagnies d'assurance décès*
- *Monuments et prévoyance funéraire*
- *Tous services et fleurs en soies*

*A côté du cimetière de Namur dit « de Belgrade »
Chaussée de Waterloo n° 464, 5002 Namur Saint-Servais*

Site : www.massaux.be Email : info@massaux.be

Tél. : 081/733 599 (24h/24)

Connaissez-vous le GAC Temploux ?

En 2012, des familles templouises et des communes voisines se sont regroupées pour créer le **Groupeement d'Achat Commun** (en abrégé GAC) selon une charte répondant à des critères spécifiques et adhérant au Réseau de Consommateurs Responsables.

Leurs objectifs :

- soutenir l'agriculture locale, le **circuit court**;
- proposer des **produits sains** issus de l'**agriculture responsable**, ayant pour objectif d'égaliser le label bio et
- entretenir un **contact direct et régulier avec les producteurs**.

Cette initiative a permis à de nombreuses personnes et familles de consom'a(c)teurs de bénéficier d'une **production agricole locale, de saison et respectueuse de l'environnement**. Elle permet également pour ceux qui le souhaitent, de **se rencontrer, d'échanger**, de rencontrer les producteurs, de visiter les exploitations agricoles, dans un cadre convivial et participatif.

Comment ça marche ?

Les **commandes** se font **du lundi au mercredi soir** en sélectionnant les produits souhaités sur la liste de la semaine. Les produits sont ensuite **livrés à Temploux le vendredi** et vous pouvez venir les récupérer au local des Aînés situé à côté de la salle Saint-Hilaire **entre 18h15 et 19h00**.

Envie d'en savoir plus ?

N'hésitez pas à nous contacter sur gactemploux@gmail.com ou à passer au local de la permanence tous les vendredis de 18 à 19h. Bienvenue !

Fête des Jubilaires



Le dimanche 10 octobre 2021, la désormais traditionnelle Fête des Jubilaires de notre village a enfin pu être tenue. Treize couples ont répondu aux invitations lancées par les Comités Seniors de Temploux et de Suarlée. Nombre exceptionnel mais faut-il préciser que certains n'avaient pu être fêtés en 2020...

Ont ainsi été mis à l'honneur pour leurs Noces de Diamant, les époux Namèche - Jeanmart et Depas - Julien. Pour leurs Noces d'Or, les époux Willem - Misson, Massart - Motquin, François - Plainchamp, Brees - Roland, Faes - David, Massart - Leurquin, Henne - Heuskin, Brunatto - Fantin, Ramlot - Volvert, Piéret - Guillaume et Massart - Marin.

Nous remercions les Jubilaires, leurs familles et tous les participants qui, autour d'une bonne et belle table, ont rendu cette fête conviviale et chaleureuse.

Le Comité



PHYTAROMA

Équilibr' & vous

BOUTIQUE NATURELLE ET CONSEILS
EXPERT EN COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES

MARDI > SAMEDI
9h30 > 12h30 - 14h > 18h

www.phytaroma.be -  Phytaroma.be
Rue Roger Clément 37 - B-5020 Temploux - T.+32 (0) 81 58 36 33 - info@phytaroma.be



Chaussée de Nivelles 224
5020 TEMPLOUX



ACTESIA
IMMOBILIERE

VENTE - ACHAT - LOCATION - VALORISATION

ACTESIA vous offre un SERVICE COMPLET :

- ✓ une évaluation GRATUITE
- ✓ constitution d'un dossier COMPLET et son suivi de A à Z
- ✓ PROFESSIONNALISME et CONSEILS JUDICIEUX
- ✓ disponibilité, simplicité, écoute et EXCELLENTS RESULTATS
- ✓ une base de données fournies
- ✓ des outils marketing performants : brochure de qualité, conseils en home staging, photos HDR, PLANS 2D, ...



CONTACTEZ-NOUS : 0471 230 230 - email: laurence.ghigny@actesia.be

Rudi REMACLE

**Courtier
en assurances**

Auto

Incendie - vol

Vie privée

Epargne-pension

Protection juridique

Assurance-vie

Gestion des sinistres

Hospitalisation

Assurances
professionnelles

Placements.

**Rue Carrière Garot, 15
à Temploux**

081/56 69 86 ou

081/56 77 19

rudi.remacle@portima.be

N° d'entreprise 0858.117.824

SUR RENDEZ-VOUS

